

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 26 mars 2010**

**Nombre de conseillers en exercice : 13**

**Présents :**

M. Claude GIRARD, M. Hubert PELLETEY, MME Marie-Claire DEBUISSON, M. Jean-Paul MORGEN,  
M. Pascal GEHANT, M. Christophe MONPOINT, M. Gilles COURBOT, M. Norbert JOMARD, M. Jean-Pierre MONDOLONI,  
M. BARB Guy, M. Guy BARRALON.

**Absents excusés :** M. GARCIA Michel donne procuration à M. MONDOLONI  
M. LAUDIE Marc

**Secrétaire de séance : M. Jean-Paul MORGEN**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du PV de la séance du 26 février 2010
2. Bons d'achat (maisons fleuries)
3. Redevance GRDF occupation du domaine public
4. Approbation du compte administratif lotissement des Roseaux 2009
5. Approbation du compte de gestion lotissement des Roseaux 2009
6. Affectation du résultat budget 2009 lotissement des Roseaux
7. Budget primitif 2010 lotissement des Roseaux
8. Approbation du compte administratif de la commune 2009
9. Approbation du compte de gestion de la commune 2009
10. Affectation du résultat budget de la commune 2009
11. Vote des taux d'imposition 2010
12. Budget primitif 2010 de la commune
13. Personnel : contrat avenir
14. Questions diverses

**Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum était atteint.**

Questions diverses soulevées par M. PELLETEY Hubert :

- avancement des travaux de l'église
- travaux et gestion du cimetière

**1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 26/02/2010**

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la dernière séance

**Le Conseil Municipal par : 11 POUR et 1 ABSTENTION (M. BARB Jacques )**

**approuve le procès verbal de la séance du 26 février 2010.**

**2 - Bons d'achat (maisons fleuries)**

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le concours des maisons fleuries a lieu chaque année, l'an passé lors de la cérémonie de remise des prix, chaque lauréat du concours avait reçu un bon d'achat d'une valeur de 12€.

M. le Maire propose aux élus de renouveler cette opération pour récompenser les lauréats du concours communal en offrant à chacun un bon d'achat de 12€.

**A l'unanimité, les élus autorisent le Maire à engager cette dépense**

**3 - Redevance GRDF occupation du domaine public**

Le dossier n'étant pas complet, M. le Maire propose aux Elus de reporter ce point du jour lors d'un prochain conseil.

**A l'unanimité, les Elus autorisent Monsieur le Maire, à reporter ce point du jour ultérieurement.**

#### **4. Approbation du compte administratif lotissement des Roseaux 2009**

Le Compte Administratif 2009 qui retrace l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes réalisés durant l'exercice 2009, fait apparaître un résultat déficitaire de 2767,92€, auxquels il faut ajouter le résultat budgétaire des reports (-159 079,19 €) ce qui donne un résultat global de 161 847,11 € de déficit (déficit qui sera comblé dès que les deux terrains seront vendus)

	<i>Recettes (€)</i>	<i>Dépenses (€)</i>
<i>Fonctionnement 2009</i>	885,04	3652,96
<i>Report exercice 2008</i>	18 914,09	
<i>Investissement 2009</i>	0	0
<i>Report exercice 2008</i>		177 993,28
<i>TOTAL</i>	19799,13	181646,24

Monsieur le Maire avant de se retirer de la salle (il ne peut pas prendre part au vote) laisse la parole au Président de séance Monsieur Hubert PELLETEY, 1er Adjoint, qui en l'absence de question supplémentaire, soumet au vote le compte administratif 2009 du lotissement des Roseaux.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal à l'unanimité**

**APPROUVE le compte administratif 2009 du lotissement des Roseaux**

**ARRETE les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.**

#### **5. Approbation du compte de gestion lotissement des Roseaux 2009**

Monsieur le Trésorier a fait parvenir son compte de gestion pour l'exercice 2009.

Les opérations décrites concordent avec celles réalisées par la municipalité et n'appellent ni observations, ni réserves.

Les résultats du compte sont en tous points identiques à ceux qui figurent au compte administratif présenté au point 4 ci-avant.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**ADOpte le compte de gestion 2009 du Trésorier Municipal pour le lotissement des Roseaux**

#### **6. Affectation du résultat budget 2009 lotissement des Roseaux**

le conseil municipal,

Considérant que le Compte Administratif 2009 à été approuvé en cette séance

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 16 146,17 € et un déficit d'investissement de 177 993,28 €

**A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal**

**DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :**

◆ en report au compte 002 en excédent fonctionnement 16 146,17 €

◆ en report au compte 001 en déficit investissement 177 993,28 €

#### **7. Budget primitif 2010 lotissement des Roseaux**

M. le Maire présente et commente le projet du budget 2010

##### **FONCTIONNEMENT RECETTES**

002 Excédent de fonctionnement reporté : 16 146,17 €

70 Produits des services, domaine et ventes diverses : 208 223,00 €

(recettes attendues après vente des 2 terrains)

042 Opérations d'ordre de transfert entre sections 5 860,40 €

**total 230 229,57 €**

## FONCTIONNEMENT DEPENSES

042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	183 853,68 €
<b>total</b>	<b>183 853,68 €</b>

## INVESTISSEMENT RECETTES

040 Opérations d'ordre et transfert entre sections	183 853,68 €
--	--------------

## INVESTISSEMENT DEPENSES

001 Déficit investissement	177 993,28 €
040 Opérations d'ordre et transfert entre sections	5 860,40 €
<b>total</b>	<b>183 853,68 €</b>

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité  
**ADOpte** le budget primitif 2010 ci-avant présenté.

### 8. Approbation du compte administratif de la commune 2009

Le Conseil Municipal examine le compte administratif de l'exercice 2009 lequel permet la comparaison entre les prévisions se rapportant à chaque chapitre et à chaque article et le total des émissions des titres de recettes ou de mandats réalisés en 2009

Il se résume comme suit :

	<i>Recettes (€)</i>	<i>Dépenses (€)</i>	<i>solde</i>
<i>Fonctionnement 2009</i>	402 587,69	345938,81	56 648,88
<i>Report exercice 2008</i>	84 549,99		84 549,99
<i>Investissement 2009</i>	85 576,59	120 628,21	-35 051,62
<i>Report exercice 2008</i>	163 537,16		163 537,16
<i>TOTAL</i>	736251,43	466567,02	269 684,41

Monsieur le Maire avant de se retirer de la salle (il ne peut pas prendre part au vote) laisse la parole au Président de séance Monsieur Hubert PELLETEY, 1er Adjoint, qui en l'absence de question supplémentaire, soumet au vote le compte administratif 2009 de la commune.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal à l'unanimité**

**APPROUVE** le compte administratif 2009 de la commune

**ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.

### 9 - Approbation du compte de gestion de la commune 2009

Monsieur le Trésorier a fait parvenir son compte de gestion pour l'exercice 2009.

Les opérations décrites concordent avec celles réalisées par la municipalité et n'appellent ni observations, ni réserves. Les résultats du compte sont en tous points identiques à ceux qui figurent au compte administratif présenté au point 8 ci-avant.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**ADOpte** le compte de gestion 2009 du Trésorier Municipal pour le budget communal.

### 10 -Affectation du résultat budget de la commune 2009

le conseil municipal,

Considérant que le Compte Administratif 2009 à été approuvé en cette séance

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 141 198,87 € et un excédent d'investissement de 128 485,54 €

**A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal**

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

◆ en report au compte 002 en excédent fonctionnement 141 198,87 €

◆ en report au compte 001 en excédent investissement 128 485,54 €

### **11- Vote des taux d'imposition 2010**

Monsieur le Maire propose, après avis de la commission des finances, d'augmenter les taux d'imposition 2010 de 1,5% afin de finaliser les travaux prévus en 2010 notamment le carrefour et PLU.

Après en avoir débattu et fait un tour de table, Monsieur le Maire, soumet au vote du Conseil, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2010

**le Conseil Municipal , par 8 POUR,**

**3 CONTRE** (M. Claude GIRARD, M. Hubert PELLETEY, M. Jean-Paul MORGEN)

**1 ABSTENTION** (M. Norbert JOMARD)

**DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour les 3 taxes** (foncière bâti, foncière non bâti et taxe habitation) soit :

- Taxe d'habitation : 7,48 %
- Taxe foncière (bâti) : 7,93 %
- Taxe foncière (non bâti) : 33,36 %

### **12 - Budget primitif 2010 de la commune**

M. le Maire présente et commente le projet de budget 2010 prévu par la commission des finances :

**FONCTIONNEMENT** : recettes : 501 094,87 € dépenses : 372 682,00 €

**INVESTISSEMENT** : recettes : 453 120,54 € dépenses : 415 437,02 €(dont reports 2008 : 29 337,02 €)

**A l'unanimité le Conseil vote le budget primitif 2010 comme suit :**

#### **FONCTIONNEMENT**

##### **recettes (€)**

002 : excédent de fonctionnement :	141 198,87
013 : atténuations de charges :	7 700,00
042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00
70 : produits des services, domaine et ventes diverses	32 915,00
73 : impôts et taxes	199 358,00
74 : dotations et subventions et participations	107 917,00
75 : autres produits de gestion courante	8 000,00
76 : produits financiers	6,00
77 : Produits exceptionnels	3 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>501 094,87</b>

##### **dépenses (€)**

011 : charges à caractère général	132 532,00
012 : charges de personnel et frais assimilés	168 590,00
042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	1 640,00
65 : autres charges de gestion courantes	60 300,00
66 : charges financiers	9 500,00
67 : charge exceptionnelles	120,00
<b>TOTAL</b>	<b>372 682,00</b>

## INVESTISSEMENT

### recettes (€)

001 : excédent d'investissement reporté	128 485,54
040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	1 640,00
024 : produits de cession	1 500,00
10 : dotations, fonds divers et réserves	2 500,00
13 : subventions d'investissement reçues	198 995,00
16 : emprunts et dettes assimilés	120 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>453 120,54</b>

### dépenses (€)

040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00
16 : emprunts et dettes assimilés	23 000,00
20 : immobilisations incorporelles	14 691,96 (report 2009 reste à réaliser )
21 : immobilisations corporelles	376 745,06 (report 2009 reste à réaliser 14 645,06)
<b>TOTAL</b>	<b>415 437,02</b>

### 13 -Personnel : contrat avenir

Monsieur le Maire propose de prendre du personnel supplémentaire sur une durée de 6 mois, pour les travaux extérieurs, sous forme de contrat aidé.

A l'unanimité, les Elus autorisent le Maire à signer une convention pour un contrat aidé.

Il est également signalé qu'il manque du personnel au service périscolaire, ce point sera à étudier prochainement.

### 14- Questions diverses

Syndicat de la Baroche, M. Hubert PELLETEY rapporteur du syndicat de la Baroche informe les Conseillers du suivi des travaux de l'église

#### Église :

Coût totale des travaux avec traitement	89271,00 € HT
Etude	10767,00 € HT
Total	100038,00 € HT
soit	119646,00 € TTC

(Tous ces chiffres sont arrondis à l'euro supérieur)

#### Financement:

DRAC	20445,00 € TTC
Fondation du patrimoine	12000,00 € TTC
Souscription	25000,00 € TTC
Total	57445,00 € TTC
Député M. MESLOT	30000,00 € TTC
(Subvention versée en janvier 2011)	
Reste à la charge du Syndicat	32201,00 € TTC

#### Projets :Continuer les travaux sur la face nord (Crépissage)

Faire faire une nouvelle estimation par l'architecte M. DUPLAT

Utiliser la première subvention de 30000,00 € accordée par le député pour ces travaux

Demander une nouvelle aide à la DRAC

**Le reste des travaux prévus pourraient être étalés sur les 5 ou 6 ans qui viennent.**

La séance est levée à 24h00

Le Maire laisse la parole aux personnes présentes dans la salle

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations

Ce registre peut être consulté en mairie